

L'INSTALLATION D'UNE BASE D'HÉLICOPTÈRES À MASSET (C.-B.)

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, ce qui est curieux à propos du rapport sur les opérations de recherche et de sauvetage que nous avons sous les yeux, c'est qu'il ne prévoit en réalité aucune amélioration au service que nous avons déjà. Le titre du rapport a été changé et sa présentation a été quelque peu modifiée, mais à mon avis, ce n'est que de la poudre aux yeux.

Dans ses déclarations, le ministre essaie surtout de se justifier. Si le *Prinzendam* avait fait naufrage en hiver, 500 personnes se seraient noyées. Les naufragés ont eu beaucoup de chance en réalité. Il existe des problèmes bien évidents et très graves. Le ministre nous dira-t-il quand il installera une base d'hélicoptères et le matériel nécessaire à Masset? Cela comblera une grave lacune. Peut-il nous garantir qu'il n'enlèvera pas ce matériel à une autre base quelque part au Canada et qu'il ne fera pas un trou pour en boucher un autre? Peut-il nous dire de quelles ressources il dotera la côte du golfe Saint-Laurent pour empêcher de nouvelles pertes de vie comme celles qui se sont produites lors du naufrage du *Hudson Transport*? Embauchera-t-il assez de gens . . .

Mme le Président: A l'ordre.

[Français]

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je pense que si la question de sauver des vies était une question de chance . . . Selon un dictionnaire français, la chance est toujours du côté du bon joueur, donc, il devait y avoir énormément de bons joueurs dans le domaine du sauvetage et de la recherche.

[Traduction]

Je sais que le député s'intéresse à la côte ouest puisqu'il représente la région de Comox-Powell River. D'après la question qu'il a posée, je peux voir qu'il n'a probablement pas lu le rapport parce qu'il ne sait pas ce que nous avons fait dans sa région. Je lui signale que nous avons énormément amélioré les opérations de recherche et de sauvetage sur la côte ouest. Par exemple, nous avons maintenant un troisième hydroglisseur, ce qui n'était pas le cas l'année dernière. Nous avons un garde-côte de la classe 600 et deux . . .

M. Skelly: Ces navires ne sont plus là. Tout cela est faux!

M. Lamontagne: Même si le député ne veut pas entendre la réponse, il fait tout aussi bien de m'écouter. Les divers navires de la garde-côtière ont été améliorés et il y a aussi un nouvel hélicoptère de type SARCUP des plus perfectionnés à Comox. Je pense donc que nous avons bien amélioré les moyens de recherche et de sauvetage sur la côte ouest.

Questions orales

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

L'ÉMISSION D'UN TIMBRE POUR COMMÉMORER LE BICENTENAIRE DE L'ARRIVÉE DES LOYALISTES

M. Bill Vankoughnet (Hastings-Frontenac-Lennox et Addington): Je vous remercie de m'accorder la parole, madame le Président. Ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations, également responsable de la Société canadienne des Postes. Je lui ai écrit en septembre 1980 pour proposer que les Postes émettent un timbre qui commémorerait l'arrivée des Loyalistes dans le Bas-Canada en 1783 et dans le Haut-Canada en 1784. Il conviendrait tout à fait de rappeler cette importante migration car elle a eu une incidence considérable sur le développement de notre pays; en effet ces immigrants n'étaient pas uniquement des Anglais; il y avait aussi des Indiens Mohawks, des Allemands, des Suisses, des Hollandais, des Français et des Espagnols. J'aimerais que le ministre nous dise pourquoi on n'a pas émis de timbre commémoratif pour souligner ce bicentenaire en 1983 et en 1984.

Des voix: Bravo!

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, je prends bonne note des instances du député, et je discuterai de la question avec la direction des Postes. Je crois savoir que le programme d'émission de timbres pour 1983 est maintenant terminé. Si je ne m'abuse, les membres du comité consultatif ont jugé bon de retenir cette proposition pour le programme de 1984. Le député peut donc espérer qu'un tel timbre commémoratif fera probablement partie du programme de 1984.

Des voix: Bravo!

● (1500)

ON DEMANDE L'ASSURANCE QUE LA QUESTION SERA PRISE EN CONSIDÉRATION SÉRIEUSEMENT

M. Bill Vankoughnet (Hastings-Frontenac-Lennox et Addington): Ma question supplémentaire s'adresse au même ministre, madame le Président. Je prends note de ses remarques, mais je lui rappellerai que c'est pour lui donner tout le temps voulu que je lui ai présenté ma proposition dès 1980. Je voulais lui donner amplement le temps de l'étudier. Je trouve regrettable qu'en 1976 le ministère des Postes ait jugé bon d'émettre un timbre commémorant le bicentenaire de la révolution américaine; j'espère donc que le ministre transmettra ma demande le plus tôt possible. Je voudrais aussi que le premier ministre saisisse la Société canadienne des postes de cette demande. Est-ce que je peux y compter?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, il est clair que je transmettrai à la Société canadienne des postes les instances faites par l'honorable député.